

A PROPOS DE L'IDEOLOGIE DES ANNUAIRES STATISTIQUES INTERNATIONAUX :
LE CONCEPT D'"INDICE DE SURPEUPLEMENT" DES NATIONS UNIES

English Abstract :

The article briefly recapitulates the role of the international statistical yearbooks and their use by the media, social scientists, and the variety of political actors. It argues that the statistical standards adopted depend on the political clout of the "experts" involved. The author takes the U.N. index of overcrowding as an illustration. This index - used in their 1974 and 1976 publications of Housing Statistics - takes the form "Percentage of conventional dwelling with less than or more than x person per room"

The author makes two points. First, that although the U.N. admit that they are excluding non-conventional dwellings (shacks, tents, etc.) - presumably because of the difficulty of counting them - they cannot therefore forget them. For it is precisely these dwellings which are most overcrowded. Second, the statistical unit in the U.N. publication is the dwelling and not the individual - who is most concerned with being overcrowded.

The author suggests two "reasons" why the U.N. choose their statistic. First, planners are more interested in construction targets for households than living conditions for people; second, that their "dwelling" index presents a much more optimistic picture than the "people" index. As the author shows, even for European countries, the difference between the two indices is considerable.

A quoi servent réellement les données de statistiques sociales accumulées dans les grands annuaires internationaux ? Utilisées à la fois par les moyens d'information, les chercheurs en sciences sociales, les organisateurs de la politique et de l'économie internationale (en particulier pour justifier les "aides" au Tiers-Monde), elles constituent l'un des multiples relais qui construisent l'"image" d'un pays et justifient idéologies et politiques. L'établissement des systèmes standards de classification et le choix des indicateurs pertinents est l'enjeu d'une succession de rapports de force, représentants nationaux et experts des organisations y mettant en oeuvre leurs propres idéologies, politiques, théories... A ce sujet, les indicateurs de surpeuplement du logement, tels qu'ils se présentent dans les annuaires des N.U., sont particulièrement révélateurs.

Les N.U. publient deux annuaires concernant le logement: les annuaires de statistiques sur la construction, et les recueils de statistiques du logement, qui s'intéressent aux conditions d'habitation sur

l'ensemble du parc de logements (deux éditions à ce jour, 1974 et 1976). Ce dernier recueil propose un indicateur de surpeuplement de la forme: "Pourcentage de logements conventionnels habités par moins ou plus de x personnes par pièce". Cette définition appelle deux remarques importantes:

- elle ne porte que sur les logements conventionnels. Les autres types d'habitation (abris, habitations temporaires, etc...) sont exclus; or, ce sont justement ceux qui connaissent le plus de surpeuplement. Certes, on répondra que, en particulier dans le Tiers-Monde, les logements non conventionnels sont trop délicats à appréhender statistiquement et à intégrer dans les systèmes définitionnels (exemple; qu'est-ce qu'une pièce dans une tente de camp ?)... La seule réponse à ceci est qu'il faudrait s'interroger un peu plus sur la signification véritable de ces systèmes de classification, si strictement adaptées aux logements conventionnels ...

- elle se donne comme unité de base le logement (ou le ménage, concept souvent très proche, et très problématique), et non l'individu. On ne peut savoir, à partir des données publiées par les N.U., le nombre de personnes soumises au surpeuplement. Ceci n'est dû à aucune cause technique. On peut calculer à partir des mêmes données de base les deux indicateurs suivants: (1)"Proportion de logements avec moins ou plus de x personnes par pièce", et (2)"Proportion de personnes vivant dans des logements avec moins ou plus de x personnes par pièce". (voir plus loin)

Alors, pourquoi ce choix à l'O.N.U., puisqu'il n'est pas dû à des difficultés d'ordre technique ? Je distingue deux causes essentielles, d'ailleurs étroitement liées:

- premièrement, l'indicateur (I) peut être préférée parce qu'il a plus d'impact sur la mesure directe des réalisations des programmes et plans de construction. Mais cette raison ne me semble pas suffisante, et de loin. La preuve en est dans une récente publication des N.U., "The Social Impact of Housing (Goals, Standards, Social Indicators and Popular Participation)", 1977, ESA/OTC/SEM/77/2. On y donne comme définition de l'indicateur de surpeuplement: " Proportion of households living in crowded housing conditions according to norm 1 (dwelling with one but less than two persons per room) and/or norm 2 (dwelling with two or more persons per room)" (page 54). Autrement dit, les experts internationaux s'intéressent essentiellement aux conditions d'utilisation des objets de vie, plus qu'aux conditions de vie des êtres sociaux. C'est la meilleure définition de la bureaucratie technocratique que je puisse trouver...

- deuxièmement, l'image que donne du surpeuplement l'indicateur (1) (% logements surpeuplés) est nettement plus optimiste, dans une lecture non "critique", que l'image du surpeuplement donnée par l'indicateur (2) (% personnes vivant dans le surpeuplement). L'influence des représentants nationaux, directe ou indirecte, y est certainement pour beaucoup... Car la différence dans les proportions de surpeuplement données par les deux séries de statistiques est considérable.

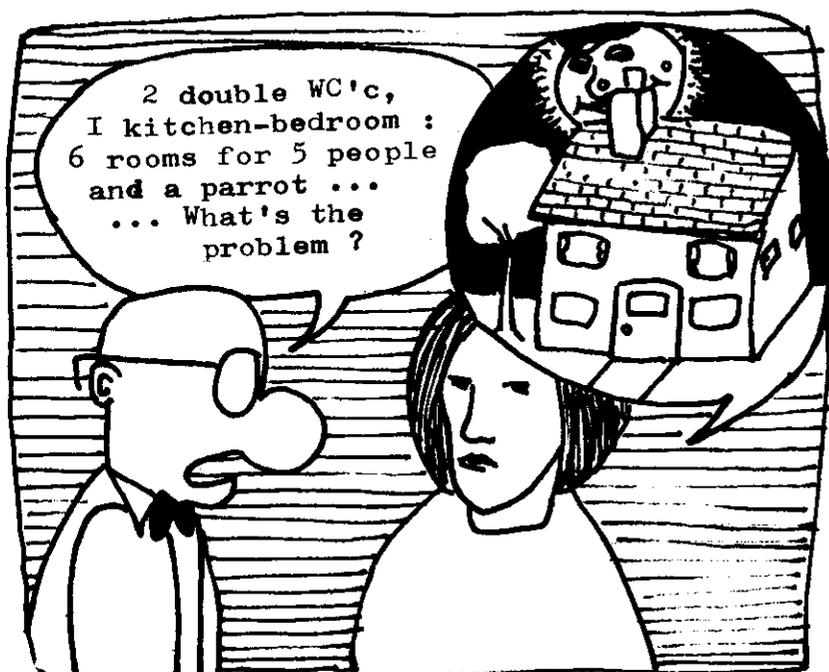
Le tableau de la page suivante présente les données pour les deux indicateurs, pour 10 pays européens; ces données sont calculées des mêmes matrices du nombre de personnes (ou de logements, peu importe, on peut passer de l'un à l'autre très simplement), avec en lignes le nombre de personnes par logement (1,2,3,...m), et en colonnes le nombre de pièces (1,2,3,...n). Les résultats, évidents, sont significatifs. La différence entre les deux données est évidemment plus ou moins grande selon la plus ou moins grande régularité dans la distribution du logement, mais, de toute façon, cette différence est de plus en plus importante au fur et à mesure qu'augmente la proportion de logements surpeuplés.

F. NECTOUX

(Cette note se contente de poser un problème, à propos d'un petit point précis. Pour tout commentaire, communication des sources utilisées dans les calculs du tableau ci-après, contacter

F. NECTOUX

12, rue Jean Ferrandi, 75006 PARIS)



x-o-x-o-x-o-x-o-x-o-x-o-x-o-x-o-x
 o
 x Please note that the x
 o address for Radical o
 x Statistics Group is now: x
 o
 x Radical Statistics Group x
 o c/o BSSRS o
 x 9 Poland Street x
 o LONDON o
 x W1V 3DG x
 o
 x For the time being the x
 o best phone numbers o
 x are 01-633 7352(day) x
 o 0962 60391(night) o
 x (both Nic Wright) x
 o
 x-o-x-o-x-o-x-o-x-o-x-o-x-o-x-o-x

Pourcentage de logements conventionnels avec moins de 1 ou 2 personnes par pièce (a), comparé avec le pourcentage de personnes vivant dans ces logements.

Percentage of conventional dwellings with less than 1 or 2 persons per room (a), compared with percentage of persons living in these dwellings.

	% dwellings with less than - % logements avec moins de :		% persons living in dwellings with less than - % personnes dans logements avec moins de :	
	I pers/room I pers/pièce	2 pers/room 2 pers/pièce	I pers/room I pers/pièce	2 pers/pièce 2 pers/room
Allemagne-Germany 1972	68,9 ^{b)}	98,6 ^{b)}	61	95
Danemark-Danmark 1960	71,1	99,2	35	88
1965	50,0	95,1	39	92
Finlande-Finland 1970		95		90
France (a) 1968	42,7	89,4	29,5	84
Irlande-Ireland 1966	53,6	81,5	35	83
Luxembourg 1960	77,6	99,1	74	98,5
Norvège-Norway ^(c) 1960	82		72	
1970	89		82	
Royaume-Uni-U.K 1971	83		86 ^(d)	
Suède-Sweden 1960	51,6	95,9	40	88
1965	59,5	97,5	49	94
1970	70,7	99,1	60	99
Suisse-Switz ^{land} 1970	78,6	99,4	68	99

(a): cuisine comptée comme pièce; en France, cuisine comptée si plus de 12 m² - kitchen counted as room; in France, kitchen counted as room if more than 12 m².

(b): 1968.

(c): pourcentage des logements avec 1 pers/pièce et moins, et pourcentage des personnes vivant dans des logements avec 1 pers/pièce et moins - percentage of dwellings with 1 pers/room and less, and percentage of persons living in dwellings with 1 pers/room and less.

(d): pourcentage de personnes vivant dans des logements avec 1 pers/pièce et moins, uniquement pour l'Angleterre et le Pays de Galles. La "bonne" donnée, calculée pour l'ensemble du Royaume-Uni, est probablement inférieure à 75%. - Percentage of persons living in dwellings with 1 pers/room and less, only for England and Wales. The "good" data, calculated for U.K., is likely inferior to 75%.